



127 rue du Larzac-73000 CHAMBERY
Tél : 04.79.72.35.54
siege@apeichambery.com
www.apeichambery.com

COTISATION « PARENTS » ANNEE 2025

Imprimé à retourner à l'APEI accompagné du premier règlement

Nom Prénom de l'Adhérent :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Nom /prénom
de la personne accueillie :

Structure d'accueil :

Je règle la somme de : 110 €

En 1 fois 110 € avant le 30 mars 2025 ESPECES, CHEQUE (à l'ordre de l'APEI de Chambéry) encaissable à réception, ou PAIEMENT EN LIGNE

En 2 fois 55 € les 10 mars et 10 mai 2025 CHEQUES ou PRELEVEMENTS

En 8 fois : 1^{er} versement 15,50 € le 10 mars 2025, PRELEVEMENTS
Puis 7 versements de 13,50 € le 10 de chaque mois, d'avril à octobre

Pour un règlement par prélèvement automatique :

- Si vous avez déjà opté pour ce mode de règlement en 2024, vous n'avez aucun document à joindre à ce coupon, le prélèvement sera fait automatiquement aux dates prévues (sauf si changement de coordonnées bancaires ; dans ce cas, merci de nous communiquer votre nouveau RIB).
- Si vous optez pour la première fois pour le prélèvement automatique, vous devez obligatoirement nous le signaler (merci de cocher la case ci-dessous) afin que nous puissions vous transmettre un formulaire de mandat (format européen) à signer et à nous retourner, accompagné d'un RIB.

J'opte pour un paiement par prélèvement pour la première fois

Où vont ces 110 € :		
110 €	APEI de Chambéry	49,00 €
	UDAPEI de Savoie	9,00 €
	UNAPEI AURA	10,00 €
	UNAPEI	42,00 €

Date :

Signature :